

Saint Léger

sur Dheune

bulletin municipal 2015



Commémoration du 11 Novembre

Un moment d'émotion partagé avec les élus, les anciens combattants, les présidents d'associations, la gendarmerie, les pompiers, le curé et les habitants.

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, après l'allocution de M. LERICHE, maire et en présence du Général Alain GENETEL, les élèves de l'école primaire ont lu 2 lettres écrites par Marcel Chiffлот soldat de la Grande Guerre.



Le 24 février 1918

*"Cher Grand-père,
Une simple carte pour te montrer que je ne t'oublie pas.
Je suis toujours en bonne santé et j'attent avec impatience
le jour du retour.
Je crois bien que j'ai hérité de toi. Je ne me fais aucun
mauvais sang. Que fais-tu en ce moment ?
Vas-tu toujours faire ta partie de Manille le dimanche ?
Je pense que tu voudrais bien que je sois rentré.
Je termine en t'embrassant.
Ton petit fils qui ne t'oublie pas."*

Marcel



Le 11 Novembre 1917

*"Mes Chers parents
Ainsi que je vous l'avais promis je vous envoie un
groupe-photos,
Vous reconnaitrez facilement le jeune benjamin de la
bande. J'ai touché cette semaine le colis chemin de fer en
retard. Celui du 29 septembre est en bonne état.
Quant à moi, je suis toujours en bonne santé malgré que
l'on entre en hiver et qu'il commence à faire froid. Je vous
laisse après vous avoir embrassé tendrement."*

Marcel

M^{me} Catherine Greenman, enseignante en Belgique qui passe toutes ses vacances à St Léger, a réalisé un film "Mémoires d'un oublié" qu'elle est venue présenter aux élèves de l'école primaire. Elle y raconte l'histoire de Marcel Chiffлот, jeune homme de Saint Sernin du Plain, cousin de son grand-père maternel qui a écrit pendant la guerre de 14-18 de nombreuses lettres dont elle a

hérité à la mort de ses parents. Marcel est un oublié de la Grande Guerre, il n'est pas mort en "héros" au champ de bataille mais de la grippe espagnole dans le camp où il était prisonnier, quelques jours avant l'armistice. Tous les élèves de St Léger connaissent à présent Marcel Chiffлот ; un exemple faisant perdurer le devoir de mémoire.

Le mot du Maire



Nous y sommes

Après la Communauté de Communes de la Région de Chagny,

Après la Communauté de Communes Entre Monts et Dheune,

Après la Communauté de Communes des Monts et des Vignes,

Une nouvelle fois, notre Commune change de cap.

Nous allons être intégrés dès la fin de l'année 2016 au "Grand Chalon"

Le choix des élus pour satisfaire la réforme de l'État s'est porté sur le Grand Chalon, 10 autres communes ont fait de même. Chalon est notre bassin de vie pour l'emploi, les études, la santé, les services, la culture. St Léger en tant que Bourg Centre restera un pôle stratégique de proximité.

En dehors des modifications territoriales, nous allons voir l'aboutissement d'un projet de 10 ans : l'aménagement au centre bourg de 30 logements dédiés principalement aux personnes âgées et de 21 lots à construire en plein cœur de la Commune. Ces travaux commenceront dès le 1^{er} trimestre 2016.

En dehors de notre programme présenté lors des élections 2014, une réflexion est engagée en vue de restructurer le pôle "enfance" : regroupement éventuel des 2 écoles et du restaurant scolaire... Projet important mais nécessaire devant la fréquentation scolaire.

À l'occasion des vœux du Maire, je vous invite à venir partager et échanger avec votre Conseil Municipal mais aussi avec Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon, et des Maires de l'intercommunalité.

Vous qui habitez depuis peu la Commune, venez nous rejoindre, cette soirée permettra également de faire connaissance.

D'ores et déjà, je vous souhaite à tous une très bonne année 2016.

Respectueusement,

Votre Maire

Travaux

Lisses en bois

Les chaînes délimitant les espaces verts et le stationnement sur le port de plaisance ont été remplacées par des lisses en bois.

Non seulement plus esthétiques, ces bordures permettent d'assurer une meilleure sécurité pour les passants.

Assainissement de la rue du port et eau potable

La Commune procède à des travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement collectif de la rue du Port.

Le Syndicat intercommunal des Eaux de la Vallée de la Dheune renouvelle la canalisation d'alimentation en eau potable dans ce quartier.

Pour optimiser les investissements publics et limiter la gêne pour les riverains et les usagers, ces interventions sont réalisées en même temps : les différentes conduites sont déposées dans une tranchée commune.

École : bungalow

Au vu des effectifs 2015-2016, l'inspecteur d'Académie a décidé, fin juin, l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire. La configuration actuelle des locaux scolaires ne permettant pas d'y aménager une nouvelle classe, la Commune a dû prendre rapidement la décision de louer un bungalow pour la rentrée de septembre.

Dès le mois d'août, les travaux de terrassement et de raccordement aux réseaux ont été réalisés afin d'accueillir une structure modulaire de 80 m².

Cette construction, agencée pour recevoir des enfants de grande section de maternelle comporte une salle de classe avec son mobilier, un vestiaire et des sanitaires.

Coût total de l'installation : 26 000 € HT



Le syndicat des Eaux de la Vallée de la Dheune assure le pilotage de l'opération.

La Commune a sollicité une subvention auprès du "Fonds de solidarité du Conseil Départemental" qui finance la réhabilitation et le renouvellement des conduites des eaux usées.



L'Église

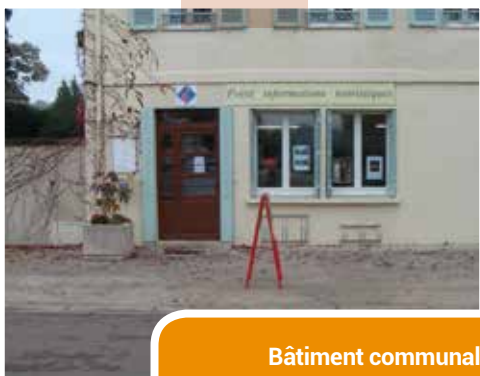
La signature d'un contrat de souscription avec la Fondation du Patrimoine s'effectuera à la réception de l'étude de faisabilité (évaluation des travaux et leurs coûts) début 2016.

Fleurissement

Dans le cadre du développement durable, la Commune s'engage afin de limiter les arrosages aux périodes les plus chaudes. Des hortensias "vanille fraise" et des rosiers, végétaux pérennes et résistants, sont venus compléter les poiriers d'ornement qui agrémentent la cour de la mairie.

Bâtiment Sedaherb situé zone artisanale du Colombier

La commune recherche aujourd'hui une ou des entreprises créatrices d'emplois pour s'installer dans ce bâtiment industriel. Pour réaliser la transaction dans les meilleures conditions, le conseil municipal a décidé de recourir à un professionnel de la vente.



Bâtiment communal 19-21 rue du Port ?

Le Point I géré par la communauté de communes est situé au rez-de-chaussée et à l'étage se trouve un logement locatif. La commune perçoit des loyers pour ces deux locaux. À terme, ce bâtiment sera mis en vente.



Élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée

Les travaux nécessaires à la mise en conformité du patrimoine communal recevant du public ont été identifiés à l'appui d'un diagnostic réalisé par un bureau spécialisé et sur le conseil d'un technicien de la Direction Départementale des Territoires.

L'agenda d'accessibilité programmée de la Commune porte sur la mise en accessibilité de 11 établissements sur 3 ans pour un montant estimatif de travaux de 57 716 €.





Les Balcons de la Gatosse

SEM Val de Bourgogne :

Laetitia FOREST

Chargée de la commercialisation

03 85 42 74 60

laetitia.forest@semvaldebourgogne.fr

Un nouveau quartier d'habitat au centre-ville de Saint-Léger-sur-Dheune

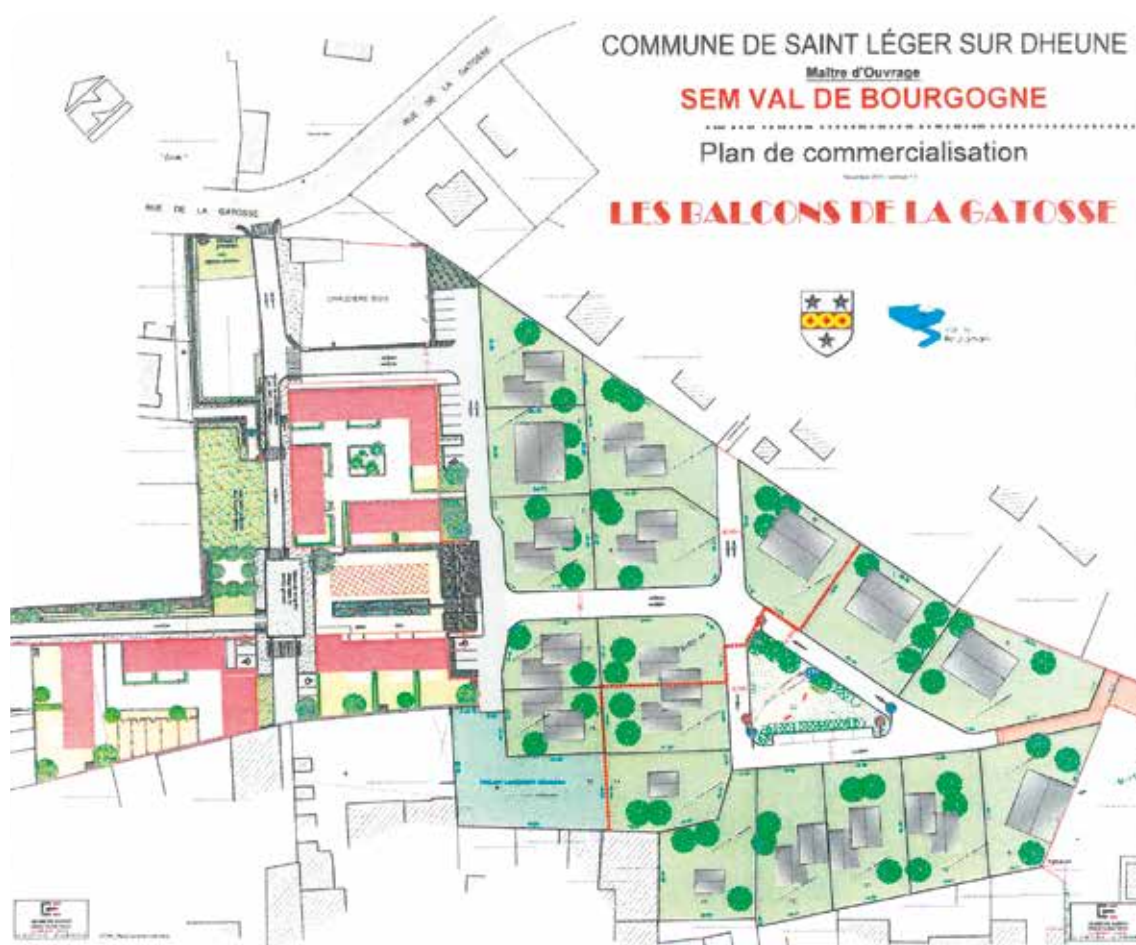
Les travaux d'aménagement d'un nouveau lotissement devraient démarrer au cours de l'année 2016.

Cette opération est divisée en deux phases d'aménagement. La première phase sera lancée au cours de cette fin d'année (dépôt du permis d'aménager et lancement de la consultation travaux) et verra la viabilisation des 10 premiers terrains à bâtir destinés à des particuliers.

A terme, 19 terrains seront proposés à la vente avec la création de voiries partagées, la poursuite du sentier au Loup (continuité entre le sentier existant et le centre-ville) et la réalisation d'une placette au centre du lotissement.

Le principe d'aménagement, voulu par la Mairie et conçu par la SEM Val de Bourgogne et le maître d'œuvre, est d'offrir un cadre de vie verdoyant s'inscrivant dans le paysage alentour, à proximité de tous les commerces et services. Les circulations douces sont favorisées et un espace central offrira aux habitants un lieu de détente et de rencontre.

La SEM Val de Bourgogne propose donc à la vente les 12 premiers terrains à bâtir destinés à l'accession à la propriété et libres de tout constructeur, dont les superficies varient de 400 m² à 704 m².



La SEMCODA

En plein "Cœur de Village" le projet d'un ensemble immobilier propose :

- Dix logements collectifs 2 et 3 pièces en rez de jardin à la location
- 20 logements collectifs neufs 2 et 3 pièces, sur 1 ou 2 niveaux maximum, bénéficiant tous de prestations de qualité, large balcon ou jardin, garage privatif... Ces appartements seront mis en vente dans le cadre du **dispositif PSLA** - dont vous trouverez ci-dessous le descriptif - permettant d'accéder à la propriété en bénéficiant sous conditions de ressources, de prix attractifs, d'un suivi personnalisé et d'avantages fiscaux. Et, pour ceux qui ne rentreraient pas dans ce cadre, en accession classique.

Monsieur Franck DUFOUR, Attaché Commercial de la SEMCODA, sera en charge de la commercialisation de ce programme, et joignable pour toute demande d'information au 03 85 97 00 40 ou au 06 32 03 30 68.

Comment seront chauffés les logements SEMCODA ?

Les 30 logements pour tous seront alimentés par la chaufferie au bois déjà existante sur la Commune. Deux chaudières travaillent en cascade, une 3^{ème} chaudière prévue à l'origine sera mise en place.



PSLA : mode d'emploi

Créé par les Pouvoirs Publics, le Prêt Social Location Accession permet d'accéder à la propriété en bénéficiant d'un suivi personnalisé et d'avantages fiscaux.

Le principe :

La phase de location accession :

Cette phase d'une durée minimale de 2 mois et maximale de 5 ans vous permet de tester vos capacités de remboursement de prêt. Pendant cette période vous payez une redevance composée d'une part locative (loyer) et d'une part acquisitive (déduite du prix de vente lors du transfert de propriété).

La phase d'accession :

Vous devenez propriétaire de votre résidence principale à compter du 2^{ème} mois échu de location accession. Votre redevance se transforme en mensualités de remboursement de crédit.

- **TVA réduite**
- **15 ans d'exonération de taxe foncière**
- **Garantie de rachat**



Pourquoi il n'y aura pas de maison de retraite ou EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes) ?

La construction d'une maison de retraite ou d'un EHPAD répond à des appels à projets lancés par les Préfets de Régions, les Directeurs Généraux de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil Départemental sur la base de diagnostics et états des besoins réalisés au sein de chacun des territoires. Des EHPAD existant déjà à proximité, l'implantation sur la Commune n'était pas envisageable.

Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Dheune

“L'eau du robinet que vous buvez”

Episode 2 : le mariage VEOLIA avec le Syndicat. Qui fait quoi ?

Message liminaire :

le conseil syndical constitué des 22 membres représentant les onze communes adhérentes, est seul patron et de ce fait prend les décisions, afin d'améliorer la qualité de service due aux abonnés.

Rappel :

Le service d'eau potable est exploité en “délégation de service public ou affermage”. Le prestataire du Syndicat est VEOLIA EAU, Agence de Montceau - Les - Mines. Le contrat est effectif jusqu'au 30 juin 2018.

Mission du prestataire : sa nature exacte

- Gestion de service : application du règlement de service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations (usine de production d'eau, réseau) relevé des compteurs
- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitements des doléances client.
- Mise en service : les branchements

- Entretien : ensemble des ouvrages ainsi que leur voie d'accès, branchements, canalisation, captages, clôtures du périmètre de sécurité, compteurs, équipements électromagnétiques, forages, etc.
- Renouvellement : des canalisations, compteurs, divers équipements défectueux.
- Prestation : traitement des boues issues de l'épuration de l'eau.

Le syndicat prend en charge :

Renouvellement : il décide des priorités à donner en fonction des “points noirs” révélés par le schéma directeur du réseau. Il sélectionne également les entreprises chargées de l'exécution des travaux.

Extension : en respectant les normes du règlement intérieur, le Syndicat participe financièrement aux extensions de réseau, en fonction du nombre de logements concernés ainsi que la longueur des canalisations nouvelles.

Génie-civil : les gros travaux (usine de production, réfection des réservoirs, etc.) sont à la charge du Syndicat.

Lors d'un prochain article, nous évoquerons la production de l'eau, et comment cette dernière parvient à votre robinet pour la boire évidemment.

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Dheune

L'entretien des cours d'eau, une nécessité et une obligation

L'entretien des cours d'eau est soumis à la réglementation sur la pêche et sur l'eau. En conséquence, avant toute intervention, il importe de déterminer le statut du lieu.

Certains critères sont à examiner pour caractériser un cours d'eau :

- alimentation en eau permanente
- présence d'un lit marqué
- granulométrie du fond
- présence de vie aquatique (faune et flore).



Dès lors qu'un critère est avéré, il y a lieu d'étudier plus précisément le statut. Les services de la Direction Départementale du Territoire en collaboration avec l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) sont compétents pour aider les maîtres d'ouvrages.



Qui est responsable ?

Sur les cours d'eau non domaniaux, le propriétaire riverain est responsable des berges et de la moitié du lit du cours d'eau (article L215-2 du code de l'environnement).

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier pour maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon état écologique (article L215-14 code de l'environnement).

Cet entretien régulier de la rivière consiste en :

- Enlèvement des déchets, débris, et dépôts flottants ou non
- Débroussaillage raisonnable des berges
- Tailles des arbres sur berges
- Coupe de la végétation aquatique en excès
- Aménagement des berges par végétalisation.

Curage, recalibrage, rectification, enrochement ne relèvent en aucun cas de l'entretien régulier. Toute intervention de cette nature a en effet pour conséquence de transférer l'eau plus rapidement en aval, provoquant une amplification des phénomènes de crues, pouvant avoir de lourdes conséquences sur des zones d'habitat.

Quelle responsabilité pour les collectivités ?

En charge de la sécurité publique, le maire doit rappeler les habitants à leurs devoirs.

Il peut s'appuyer sur la police de l'eau en signalant les cas qu'il estime constituer un danger pour autrui.



Qui peut intervenir sur un cours d'eau ?

- Le propriétaire riverain
- La commune, dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général qui lui permet d'intervenir sur les parcelles privées (sous réserve de l'accord des propriétaires), si elle n'a pas délégué sa compétence à un syndicat de rivière
- Le syndicat de rivière compétent, dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien et de restauration couvert par une DIG (déclaration d'intérêt général). Cette DIG prévoit la possibilité pour le syndicat d'intervenir dans le cas de phénomènes météorologiques exceptionnels.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Dheune a entrepris cette année des travaux de diversification des habitats aquatiques du lit de la Dheune. Ces aménagements ont été réalisés en partenariat avec la société de pêche de St Léger sur Dheune et avec l'aide de l'entreprise TINANT TP.



Communauté de Communes



Vous pouvez aussi nous rejoindre par téléphone :

au 03 85 87 61 22 ou par mail ccemd-rsp@orange.fr

Une année au Relais des Services Publics de Saint-Léger-sur-Dheune, 7 rue Thernaud.

Réception sans rendez-vous, tous les matins de 9h à 12h30 pour toutes les démarches de la vie courante :

Santé / Famille / Logement / Espace multimédias en libre accès

Des permanences sur rendez-vous avec :

- les assistantes sociales de secteur
- l'infirmière puéricultrice de PMI
- les services d'aide à domicile et portage de repas
- les services PEP SAMSAH 71



Des contacts directs par mail ou téléphone avec :

CAF / CPAM / Pôle Emploi

Des animations :

Atelier informatique (initiation et perfectionnement)
Santé Prévention Senior (mémoire et équilibre)
Atelier CV et Mon Espace Personnel par Pôle Emploi
Journée de prévention des accidents domestiques avec le Relais Assistant Maternel

Point informations touristiques de Saint-Léger-sur-Dheune.

Au carrefour des axes touristiques allant de Beaune à Cluny et de Chalon-sur-Saône à Autun, le point informations touristiques accueille les visiteurs depuis la fin du mois de Juin 2013.

L'activité principale du point informations touristiques est de renseigner, d'informer, et de promouvoir les atouts que propose le territoire.

Les touristes peuvent parcourir la région à pied, en vélo, en camping-car ou en bateau. Tout est mis en œuvre pour offrir un séjour agréable propice à la découverte du terroir, de la gastronomie et de l'histoire.

Durant la période estivale, la fréquentation au point informations touristiques est majoritairement étrangère, (Anglais, Suisses, Allemands, Hollandais). Ces visiteurs viennent en vélos, en bateaux, en camping-car... Ils ont besoin, dans un premier temps de renseignements pratiques tels que : commerces de proximité, itinéraires, hébergements, ainsi que patrimoine, route des Châteaux, vins, gastronomie, nature et loisirs, culture et événements.

Les cyclotouristes pratiquant L'Eurovélo 6 (itinéraire allant de la côte Atlantique en France aux rives de la Mer Noire en Roumanie) attendent avec impatience la continuité de la voie verte Saint-Léger-sur-Dheune / Paray-le-Monial.

Le point informations touristiques propose des expositions durant toute la période estivale, une salle est dédiée aux associations et à l'artisanat d'art se trouvant sur le territoire.



Sa fréquentation ne cesse d'évoluer

2013 : 703 visites
2014 : 1211 visites
2015 : 2991 visites

Pour plus d'informations veuillez
joindre la responsable :

Laëtitia Sagot au 03 85 45 44 01
ou à l'adresse mail :
ccemd-enfance@orange.fr

La micro crèche "Les Loupiots de la Dheune" est un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans.

L'équipe éducative, composée de 4 agents titulaires d'un CAP petite enfance et d'une éducatrice de jeunes enfants, accueille les enfants du lundi au jeudi de 7 heures à 19 heures et le vendredi de 7 heures à 18 heures.

Durant la journée, le maître mot est le respect du rythme et des besoins de l'enfant. C'est pourquoi, en fonction des âges des enfants, les centres d'intérêts sont différents et les activités qui peuvent leur être proposées sont variées. Les enfants vont visiter la caserne des pompiers, vont sur le marché, à la boulangerie, à la bibliothèque, à la ludothèque à Couches ou font des découvertes et des expériences manuelles : pâte à modeler, sable de lune, transvasement peinture... Tout est prétexte au jeu.

Les enfants sont accueillis soit parce que leurs parents travaillent soit pour passer un peu de temps avec d'autres enfants pour un accueil en collectivité (Libérant ainsi un peu de temps pour les parents !). Le relais assistant maternel, quant à lui accueille parents et assistants maternels résidant sur la communauté de communes.

Différents temps se déclinent, il y a d'un côté la partie administrative avec des accueils sur les communes de St Bérain, Chassey le Camp, Couches et Saint Léger. Durant ces permanences, les animatrices expliquent le contrat de travail, la convention collective des assistants maternels. Elles sont également présentes pour orienter les parents vers les différents modes d'accueil du territoire, elles soutiennent et conseillent parents et

AM par une écoute et des conseils professionnels sur différents sujets allant de la pédagogie au développement de l'enfant.

Dans un second temps, des animations sont mises en place sur le territoire tous les mardis à Perreuil, tous les jeudis à Couches et tous les vendredis à St Léger (salle du conseil de la communauté de communes.) Lors de ces animations, les animatrices soutiennent les AM dans la mise en place d'une activité à l'intention des plus petits. Ce temps est un échange de pratiques professionnelles, il permet aussi de rompre l'isolement connu par certains assistants maternels ou certains parents.

Diverses sorties sont organisées tout au long de l'année : visite de la caserne des pompiers en lien avec la micro crèche, chasse aux œufs au château de Couches, Carnaval à l'école maternelle de St Léger, balade à Charrecey...

Enfin des formations et des réunions d'information sont proposées aux assistants maternels leur permettant ainsi de toujours évoluer dans leur pratique professionnelle.



Centre de Loisirs de Saint-Léger-sur-Dheune

Cette année 2015, l'accueil de loisirs de St Léger a subi quelques transformations.

En effet, depuis les vacances de printemps, l'accueil de loisirs de St Léger est mis à la disposition de la Communauté de Commune des Monts et des Vignes pour tout ce qui concerne l'extra-scolaire, c'est-à-dire les vacances scolaires (automne, Noël, hiver, printemps, été).

Par ailleurs, la Commune de St léger continue d'assurer tous les services périscolaires, c'est-à-dire : l'accueil du matin avant la classe de 7 h à 8 h 30, celui du soir de 16 h 30 à 19 h, le restaurant scolaire, les nouvelles activités périscolaires et les mercredis après-midi.

Ce qui signifie que pour chacune des périodes concernées, il faut s'adresser parfois à la mairie, parfois à la Communauté de Communes.

Pour les enfants, rien ne change. Ils sont toujours accueillis dans les locaux du centre de loisirs à St Léger mais ils ont également la possibilité de se rendre à Couches pendant les vacances.

Les fréquentations des différents services périscolaires sont en hausse constante, pour atteindre jusqu'à une centaine d'enfants certains jours pour le restaurant scolaire répartis sur deux services, et environ deux cents enfants dans le cadre des nouvelles activités périscolaires. Nous remercions les bénévoles qui ont bien voulu participer à la mise en place de ces activités.

Communauté de Communes

Aire de camping-cars à Saint-Léger-sur-Dheune

Ouverte depuis juillet 2014 et située derrière la salle polyvalente, l'aire pour camping-cars créée par la Communauté de Communes des Monts et des Vignes a déjà accueilli presque 1000 visiteurs.

Les clients y trouvent tous les services utiles (eau, électricité, vidange, bennes de tri) et apprécient le site pour son calme, sa sécurité, ses espaces verts et surtout ses 12 places de parking spacieuses.

La durée moyenne de séjour est de 1 à 3 jours et, en dehors des Français qui restent majoritaires, les visiteurs viennent plutôt du nord (Belgique, Allemagne, Hollande).



La loi NOTRe

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit :

La couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP) et la suppression d'enclaves et discontinuités territoriales

La rationalisation des périmètres EPCI FP (par création, transformation ou fusion)...

À cette fin, le schéma doit prendre en compte les orientations fixées par la loi dont la constitution d'EPCI FP regroupant 15 000 habitants...

La Communauté de Communes des Monts et des Vignes (CCMV), créée en 2014, issue de la fusion des CC entre Monts et Dheune et Autour du Couchois compte 20 communes et 8 941 habitants (densité : 53.5hab/km²). La CCMV est touchée par la mesure de rationalisation car sa population est inférieure au seuil fixé par la loi d'où sa dissolution prochaine.

La volonté exprimée par les élus locaux des 11 communes : Aluze, Bouzeron, Chamilly, Chassey le Camp, Charrency, Dennevy, Remigny, Saint Bérain sur Dheune, Saint Léger sur Dheune, Saint Gilles et Saint Sernin du Plain est de rejoindre la CA Le Grand Chalon, ce qui se justifie au regard du bassin de vie.

La Communauté d'agglomération le Grand Chalon, créée en 1994 regroupe 38 communes et 105 164 habitants (soit une densité de 240,2 hab/km²).

L'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération le Grand Chalon permettra de renforcer la dynamique et la solidarité territoriale au service des usagers (attractivité en terme d'emploi et accès aux services et équipements).

S'agissant des équipements, la Communauté d'agglomération regroupe un pôle principal (Chalon sur Saône), quatre pôles intermédiaires (Chatenoy-le-Royal, Givry, Saint Marcel et Saint Rémy) et également de nombreux pôles de proximité dont Saint Léger sur Dheune.



Destination voyage

Les CP – CM2 ont commencé le voyage dès la rentrée 2014, à raison d'une heure le mercredi, tous les 15 jours en classe.

Un partenariat a été mis en place avec le coordonnateur NAP de St Léger, Vincent Souilah permettant aux élèves de cette classe de bénéficier d'une intervention "chorale" de 7 h encadrée par Vincent et moi-même et d'une intervention "percussions" encadrée par Fred Vast de 7 h et d'une intervention "arts visuels" encadrée par Séverine Dausse.

La Classe était composée de 6 CP (+1 CP arrivé début juin du Cirque Zavata installé à St Léger pour une période de repos au mois de juin, et qui a participé au spectacle) et 17 CM2.

Les élèves ont embarqué pour un voyage autour du Monde au son des chants suivants : "Voyage-voyage", "San Francisco", "Belle île en mer", "New York", "Si tu vas à Rio", "Chacun son chemin"... Pour d'autres chants, ils étaient accompagnés de Vincent qui a sublimé "Amsterdam", "tu me suivras", et "On ira".

Avant l'atterrissage, le personnel de bord et l'équipage ont offert aux parents une surprise en les invitant à venir danser sur scène au rythme de "La Seine" pour fêter l'arrivée. Enfin, la Batucada dirigée par Fred est venue de la fête de la musique de St Léger pour clôturer le voyage de manière festive et entraînante.

Je remercie :

La CCMV pour le prêt de la salle Jean Genet

Le coordonnateur NAP et la mairie de St Léger pour les interventions NAP : Fred Vast, Séverine Dausse...

Vincent Souilah notre musicien interprète

Jean Yves Souilah notre ingénieur du son

Béa Evs à l'école pour le diaporama et sa fille Anne So notre hôtesse de l'air

La Batucada et Fred Vast (Directeur de l'école de musique actuelle METRONOME ACADEMIE) qui a apporté le soleil, le rythme pour un atterrissage en fanfare et pour le bonheur des enfants qui nous ont inondés de sourire et de joie.

Les élèves musiciens Mathéo et Elois qui ont travaillé avec leur musique de St Léger sur le morceau proposé.

Enfin merci aux élèves de nous avoir fait voyager depuis la salle Jean Genet

C'était probablement notre dernier voyage musical sous cette formule car nous nous envolerons l'an prochain vers d'autres horizons.

Stéphanie Browsers



École Primaire

Rentrée 2015

À la rentrée 2015, l'école compte 9 classes :

4 dans le bâtiment maternelle

5 dans le bâtiment élémentaire

Effectif et personnel

214 élèves

Mme MATHEY : 24 élèves de petite section

Mme BOMONT : 10 élèves de petite section et 15 élèves moyenne section

Mme GUERIN : 17 élèves de moyenne section et 7 élèves de grande section

Mme GAUDRIOT : 24 élèves de grande section

Mme GENESSION : 23 élèves de CP

Mme REBILLARD : 23 élèves de CE1

Mme DRAIN : 25 élèves de CE2

Mme FORMEL : 25 élèves de CM1

Mme BROUWERS : 20 élèves de CM2

La décharge de direction est assurée le vendredi et le mercredi par Mme DELOURME qui travaille également le mardi à l'école maternelle et les autres jours à Perreuil et St Sernin du bois.

L'école bénéficie, depuis 2013, d'une aide administrative et éducative 20h par semaine, Mme HOFMAN Béatrice affectée par l'éducation nationale.

La municipalité met à disposition plusieurs personnes pour encadrer les élèves des classes maternelles : Mmes Boyer Patricia, Jossart Rose-Marie et Texeraud Sophie et Laëtitia Perrault à mi-temps.

Mme Poupert Isabelle assure l'entretien des locaux de l'école élémentaire.



Contacts :

Maternelle 03 85 45 37 83

Elémentaire 03 85 45 43 95

0711548X@ac-dijon.fr

Année 2014-2015

Activités :

- Fête de Noël avec la participation de l'APE, de la municipalité (livres offerts aux maternelles), de Michel Camus.
- Partenariat avec la bibliothèque et participation au voyage lecture avec les maternelles
- Semaine des couleurs en petite section
- Semaine du goût (maternelle)
- Décloisonnement GS/CP
- Participation à la fête de la musique

Projets de classe :

En maternelle :

Projet passerelle avec la micro-crèche intercommunale : des rencontres crèche-classe PS sont organisées tous les mois pour préparer l'entrée à l'école maternelle. Beaucoup de parents ont participé à la réunion du projet organisée par la directrice de la micro-crèche en partenariat avec Mme MATHEY, l'enseignante de petite section.

Une matinée découverte a eu lieu le samedi 27 juin à l'école maternelle à l'initiative des maîtresses de petite section.

En primaire :

Spectacle musical "Destination Voyage" à la salle Jean Genet de Couches.

Classe transplantée en Auvergne (2 jours) "À la découverte des volcans".

Participation au projet "Les sciences c'est génial" en partenariat avec l'académie FRANÇOIS BOURDON et l'IUT du Creusot sur le thème la robotique "Quand le robot POB s'invite à l'école".

Projet jardin : plantations, entretien et expériences pour les CP/CE1/CE2.



Sorties scolaires :

Classe des Petits Moyens Grands :

Journée à Couches : ludothèque, balade, jeux de plein air et spectacle "Blblblb" à la salle Jean Genet de Couches.

Classe des CP et CE1 :

Sortie au musée de l'école de Saint Rémy.

Classe des CE2 et CM1 :

Sortie à Bibracte au Mont Beuvray avec la visite du musée archéologique, ateliers dirigés (céramique, alimentation).

Classe des CP/CM2 :

Voyage en Auvergne à la "découverte des volcans" pendant 2 jours.

Année 2015-2016

Nous espérons reconduire certaines actions et en réaliser de nouvelles pendant l'année 2015/2016 :

- Séances de "connaissance du milieu aquatique" à la piscine du Creusot pour les CP et CE1 (financées par l'APE et la municipalité)
- Prévention routière pour les CM2 et des risques ferroviaires pour les CM1
- Attestation 1^{er} secours CM1
- Visites de certains services du village: la poste, la caserne des pompiers, la gendarmerie...
- Classe transplantée pour la classe CM2 selon les financements
- Semaine du goût en maternelle
- Spectacle musical pour la classe des CM2 (lieu à définir)
- Matinée d'intégration pour les futures petites sections
- Projet jardinage cycle 1 et 2
- Liaison CM2-6^{ème} avec le collège de Couches
- Participation des CM2 au projet "les sciences c'est génial" en partenariat avec l'académie François Bourdon du Creusot et l'IUT du Creusot.



Etude surveillée :

La Commune maintient un service d'étude surveillée pour les classes élémentaires de St Léger. Ce service est assuré par des professeurs des écoles, 2 jours par semaine (lundi et jeudi).

Il ne pourra être maintenu que si un minimum de 10 élèves sont inscrits chaque jour.

(coût : 2,50€/H) Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Mairie.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité, à la Communauté de Communes, à l'APE (pour leur soutien et les participations financières), aux parents accompagnateurs et à tous les partenaires.



Un grand merci à Rose-Marie Jossart pour ses nombreux articles de presse qui resteront la mémoire de l'école.

Bonne année à tous de la part des petits et des grands de l'Ecole Primaire (maternelle et élémentaire)

Stéphanie BROUWERS



Saint Léger s'anime

La commune a organisé le 17 juillet une journée d'animations dans les rues, en collaboration avec les commerçants.

Dégustations, démonstrations, spectacles, expositions et ventes se sont succédés sur le port, le long des rues et dans le parc de la place du marché.

Les badauds pouvaient :

- prendre un café à la [Maison de la Presse](#),
- grignoter des viennoiseries à la [boulangerie Sora](#),
- goûter les tartes au sucre et les brioches feuilletées de la [boulangerie Jeannin](#),
- déguster "avec modération" des vins des Hautes Côtes de Beaune et savourer des confitures de [Péché Sucré](#) chez [Nadine-fleurs](#),
- se rafraîchir, par cette journée torride, en suçant les glaces ou préférer les viandes et légumes grillés à la plancha par le marmiton des établissements [Létang](#),
- savourer le jambon persillé élaboré par le [P'tit Kir](#).

Mais encore :

siroter une bière de la [brasserie l'Audacieuse de Chagny](#), se restaurer avec des galettes salées ou sucrées du [Korrigan](#). Il n'y avait pas que de la restauration mais aussi des étals d'objets de décorations, des mini croisières gratuites sur le Canal, en [Idéfix](#), bateau mis à disposition par [Locaboat](#).

Les plus aventureux sont partis pour quelques kilomètres en quad ou sont montés dans le véhicule "test O'Choc" de Groupama. Spiderman, structure gonflable, était là, sur le port à côté d'un terrain de foot improvisé pour les petits footballeurs.

Grand bruit près du restaurant le [P'tit Kir](#) : un tonnelier fabriquait des fûts, chauffant les bois pour mettre en forme les douelles, tapant sur les cercles en métal pour les assembler.

Dans l'après-midi, les comédiens du "[Cirque Ilya](#)", installé dans le parc de la Place du marché, ont fait leur show.

Des artistes ont exposés leurs œuvres pour quelques heures dans quelques magasins : [Hélène Boutten](#) a présenté ses peintures acryliques chez [Lunet Optique](#), [Marie Latour](#) ses aquarelles à la bibliothèque, [Marie-France](#) ses tableaux sur St Léger devant chez [Astrid Coiffure](#), [Mme Bressand](#) ses aquarelles et encre de Chine au [Salon d'Hugo](#), [M. Navarro](#) ses mosaïques décorées à la [boulangerie Jeannin](#) et [l'Association l'Art Proche de St Sernin du Plain](#) ses sculptures et créations à la pharmacie de la [Voie Verte](#).

La soirée s'est poursuivie au port de plaisance avec le désormais traditionnel marché nocturne. Il faisait bon flâner de stands en stands en écoutant le groupe musical [Bluestorm Trio](#). Les visiteurs ont profité de la fraîcheur nocturne pour déguster des produits locaux et passer un agréable moment en toute convivialité.





Les nouveaux venus

Artisan boulanger pâtissier Jeannin

Depuis Février 2015, Marina et Jérémy JEANNIN ont repris la boulangerie Rue du Pont. C'est sur un coup de cœur qu'ils ont choisi de s'implanter sur notre village

La boulangerie JEANNIN vous propose une large gamme de pains, viennoiseries et pâtisseries.

TOUT EST FAIT MAISON !
Ouverte du Mardi au Dimanche
Tél : 03 85 45 36 94



Boulangerie Banette SARL Sora

Changement de propriétaire pour la boulangerie Banette de Saint Léger Sur Dheune depuis le 2 mai 2015.

Nathalie THERY et Sébastien BONNET vous accueillent tous les jours, sauf le jeudi pour vous faire découvrir pains, viennoiseries et pâtisseries. Une spécialité (recette de famille) leur pâté en croûte connaît déjà un véritable succès.

Tél : 03 85 45 38 72
Ouverte tous les jours,
sauf le jeudi



Béatrice Rodaro Vico

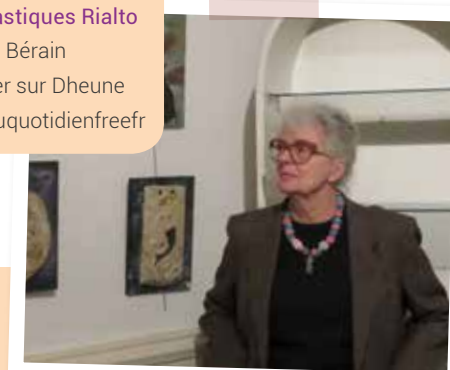
Béatrice Rodaro Vico est une artiste peintre d'origine vénitienne qui habite la commune de St Léger depuis bientôt 20 ans.

Après une carrière de danseuse classique trop vite achevée, Beatrice s'est tournée vers la peinture et a appris son art dans des ateliers en Amérique Latine. Elle dit du style de sa peinture qu'il est figuratif et inspiré par des visages et des paysages. Ayant beaucoup travaillé sur l'art textile indien, elle a souhaité transposer son expérience et inscrire le patrimoine local dans une démarche artistique en utilisant les motifs des tuileries Perrusson. Vous pouvez admirer une des tapisseries réalisées lors des ateliers à la bibliothèque.

En 2009 Béatrice Rodaro Vico a obtenu le prix de Venise pour avoir honoré le Vénéto par ses œuvres depuis 30 ans.

Elle a beaucoup de projets pour 2015-2016 : des expositions régulières réunissant à chaque fois 3-4 artistes (peinture, céramique émaillée, modelage), des cours de peinture à l'huile et d'aquarelle, des cours de modelage.

Atelier d'Arts Plastiques Rialto
18 route de Saint Bérain
71510 Saint Léger sur Dheune
[http:// creationauquotidienfreefr](http://creationauquotidienfreefr)



Rencontres



**Solenne Lalonde, 22 ans,
Miss Prestige Saône et Loire 2015**

Je suis infirmière en réanimation à l'hôpital de Chalon sur Saône. Mon travail est avant tout une vocation, une vraie passion. Malgré un emploi du temps bien chargé, j'ai une seconde occupation qui me tient à cœur depuis petite : j'apprécie de voir les miss à la télé, faire des photos et défiler. Je n'ai pas pu me présenter les années précédentes car mes études étaient plus importantes.

Celles-ci terminées je me suis dit pourquoi ne pas tenter ma chance et vivre une nouvelle expérience. Cela a été concluant car j'ai été élue Miss Prestige Saône et Loire 2015.

Durant mon parcours de miss j'ai fait de très belles rencontres et nous avons passé de bons moments. Je suis heureuse et fière d'avoir ce titre et de pouvoir représenter de la façon la plus souriante notre département.

Objectif atteint, un rêve de petite fille qui se réalise, ainsi j'ai pu consacrer mon temps et mon énergie à de nouveaux défis.

Qui se cache donc derrière l'affiche St Léger s'anime ?

Beaucoup de Léodégariens se sont posé la question. Pourtant il s'agit d'une artiste locale qui habite St Léger depuis plusieurs années et qui est installée depuis 2008 en micro entreprise. Si je dis Séverine, les parents et les enfants vont se dire : "mais oui bien sûr...". Severine DAUSSE est connue des plus grands pour ses ateliers dessins du mercredi après-midi il y a quelques années et par les plus petits pour ses interventions art visuel dans les écoles (Remigny, St Gilles, Dennevy) et maintenant dans le cadre des NAP. Ces diverses interventions ne sont qu'une facette de ses activités.

Diplômée d'une école Design textile en 4 ans à Lyon après un bac Arts Appliqués, elle crée des motifs pour le textile et la papeterie (papier cadeau, classeur, housse de couette, nappe, papier peint...). Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée par les commerçants de St Léger pour décorer leurs vitrines (décorations permanentes ou décoration pour des événements).

Un papier, des crayons, un ordinateur et Severine peut répondre à toutes sollicitations / demandes : affiches, cartes de visite, outil de communication, etc.



Centre de Première Intervention



Les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Léger assurent des missions diversifiées :

- le secours à personnes
- les accidents de la circulation
- la lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, orages...)
- les sauvetages d'animaux (sauvages ou domestiques)

Du nouveau...

Nous avons recruté quatre personnes cette année, ce qui porte notre effectif à 25 sapeurs-pompiers (hommes et femmes), Le personnel est disponible et formé pour intervenir 7j/7 et 24h/24 dans toutes les situations. Le nombre d'interventions a augmenté significativement en 2014 soit 143 interventions.

Nos besoins...

Afin d'augmenter notre capacité opérationnelle en journée nous avons besoin de vous !

Vous êtes une femme, un homme de plus de 16 ans, vous avez quelques heures de disponibles chaque mois, venez nous rencontrer et découvrir notre fonctionnement. Il ne faut pas forcément être athlète de haut niveau pour être sapeur pompier, il faut simplement avoir envie d'aider les autres...

Merci à vous...

Nous tenions à remercier la Commune de Saint Léger pour son soutien sans oublier toute la population pour ses dons lors de notre passage pour les calendriers ou sa présence à notre loto, c'est grâce à cela que nos projets avancent...

Le Chef de Centre
Damien BONDOUX



Contact :

Centre de Première Intervention
ZA Le Colombier – 71510 Saint Léger-sur-Dheune
Tél./Fax : 03 85 45 47 12

Mail : info@pompier-saint-leger.fr

Plus d'info sur notre site internet :

www.pompier-saint-leger.fr



Banquet des anciens



Menu

*Mosaïque de cabillaud et noix de pétoncles
aux légumes confits*

Tourte Bourguignonne et sa sauce

Trou Bourguignon

*Suprême de Pintade à la Normande,
Gratin dauphinois, Tomate provençale*

Assiette de 3 fromages affinés, pain aux noix

Le Framboisier

Café



"Blanche Brochot et Joseph Ripas, les doyens du banquet"

Bibliothèque Municipale

Cette année encore, avec l'aide de l'association Livralire, la bibliothèque repart en voyage-lecture avec les enfants des 4 classes de l'école maternelle. Nous voyagerons parmi les histoires d'animaux.

Actuellement nous disposons d'un fonds jeunesse de 2300 ouvrages. La carte d'abonnement est gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans révolus. Elle donne droit au prêt de 4 ouvrages pendant 3 semaines. Les enseignants peuvent aussi, pour une durée plus longue, emprunter gratuitement des livres pour leur classe. Pour les adultes, la cotisation est toujours de 2€ pour un an.

Puisque nous parlons voyages, le vendredi 6 novembre, Didier Pommey nous a fait participer à ses courses, ses raids aventures à travers le monde. Un diaporama, des lectures, des objets rapportés de ses voyages nous font découvrir de nombreux pays. Il a dédié ses deux ouvrages "Courir le monde" (2010) et "La vie au bout des pieds" (2014).

*"Lire c'est
voyager"*
Victor Hugo

En 2016, parmi les animations prévues, nous recevrons des écrivains francophones, nous accueillerons les enfants pour fêter Carnaval. Nous prendrons contact avec la maison du patrimoine oral d'Anost pour une soirée morvandelle et certains projets se concrétiseront peut-être, soirée avec Rimbaud, Colette, Léo Ferré.



"À travers les histoires, nous serons toujours ensemble. Une histoire, c'est comme une couverture de laine. Elle est faite de brins tissés. Personne ne sait qui a commencé à raconter. Mais on se passe la couverture et de jour en jour, la couverture s'agrandit. Tout le monde peut venir se blottir en dessous..."

Servant, La langue des bêtes, éd. du Rouergue

Comité de Jumelage

Les Léodégariens ont pu découvrir de juillet à septembre dernier, dans deux vitrines différentes (les ambulances et la bibliothèque), une rétrospective des "années - Jumelage" entre Lustin sur Meuse et St Léger sur Dheune. Le serment de jumelage signé par les élus en 1967, des photos, des cadeaux offerts à l'occasion des rencontres y étaient exposés.

Le Maire de St Léger signataire de ce serment originel était le docteur Chamagne, malheureusement disparu en ce mois d'octobre. Le serment fut renouvelé par notre maire actuel, Daniel Leriche, lors du 40^{ème} anniversaire, célébré à St Léger, l'été 2007.

2016 sera une année de retrouvailles entre les deux communes. Nous nous rendrons à Lustin du vendredi 19 au lundi 22 août, pour fêter le 50^{ème} anniversaire des prémices de ce jumelage, car les premières rencontres à l'origine du Jumelage officiel, eurent lieu en 1966.

Une cinquantaine de familles léodégariennes sont jumelées avec des familles lustinoises et des liens amicaux se sont créés. De nouvelles personnes sont peut être intéressées par ces échanges, nous serons heureux de les accueillir pour partager avec nous ces 3 journées d'amitié et de festivités à Lustin. Pour cela, vous pouvez contacter un membre du bureau du Comité de Jumelage ou participer à notre Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 29 janvier à 20h30, salle des mariages de la mairie.

Cette année, l'association a organisé deux manifestations : le loto du Jumelage le 8 novembre et pour la première fois, le 25 juillet, une soirée "moules-frites" en l'honneur de nos amis belges. Soirée d'été fort agréable, animée par l'excellent groupe Bluestorm, animation qui sera renouvelée en 2016.

Un appel est lancé aux plus anciens Léodégariens qui possèdent des photos et des articles de presse concernant les festivités de jumelage de 1967 à 2000. Nous les emprunterons quelques temps afin de les numériser pour constituer des archives (contacter un membre du Comité).



Calendrier des activités du comité de jumelage en 2016 :

Assemblée Générale le 29 janvier à 20h30

Soirée moules frites le 02 juillet

Jumelage à Lustin du 19 au 22 Août

Loto le 6 Novembre

Membres du Comité :

Michel CAMUS : 06 85 13 12 87

Michel POCHERON

Gisèle EMPATAZ : 06 73 88 42 31

Marie GRAVIER

Isabelle GUILLEMIN : 06 77 20 59 70

Christine DUTREMBLE

Jocelyne BRUNELLE : 06 72 23 55 56

Amaury CAMUS

Arnaud DOIT

Georges DURIAUD : 06 84 01 49 79

Eric FRIBOURG

Philippe SURIVET

Jacqueline TOMBEUR : 06 29 79 38 53



Amicale pour le Don du Sang bénévole

Calendrier des collectes 2016

Vendredi 8 JANVIER de 15h30 à 19h30

vendredi 4 MARS de 9h à 12h30

vendredi 20 MAI de 15h30 à 19h30

vendredi 7 OCTOBRE de 15h30 à 19h30

vendredi 9 DÉCEMBRE de 15h30 à 19h30



*"1 million de malades soignés
chaque année grâce
au don de sang"*

Quelques chiffres clés de l'Etablissement Français du Sang :

- 10 000 dons nécessaires chaque jour
- 114 malades reçoivent des produits sanguins chaque heure
- 2,8 millions de dons réalisés en 2013
- seulement 4% de la population française en âge de donner donne son sang
- En 2013, 347 530 personnes sont venues donner leur sang pour la première fois
- Avec 51%, les femmes représentaient encore, en 2013, la majorité des donneurs de sang
- Près d'1 donneur sur 4 a entre 18 et 24 ans

Concernant l'Amicale de St Léger, le nombre de dons pour 2015 s'élève à 336 contre 328 en 2014.

Nous préparons une collecte exceptionnelle prévue le samedi **06 août 2016 de 8h30 à 12h30** en collaboration avec les Amicales de Couches et de Perreuil.

Le nouveau Bureau :

Virginie Laborde : Présidente

Aurélié Deborre : Vice-Présidente

Stéphanie Montel : Secrétaire

Patricia Fausot : Vice-Secrétaire

À pourvoir : Trésorier

Laurent Niot : Vice-Trésorier

Et toujours une joyeuse équipe de bénévoles, que nous remercions.



La sortie Volcans et Terroirs annulée, a été remplacée par un barbecue au domicile de Virginie, cette journée a rimé avec soleil et bonne humeur.

Vincent se déplace dans les écoles afin d'informer et de sensibiliser les CM1/CM2 au don du sang.

En plus des collectes, vous pouvez nous retrouver tous les mardis sur le marché, où nous vous proposons café et gaufre. À la foire du 1er mai, nous tenons un stand de promesses de don. Enfin, nous vous donnons rendez-vous à notre Loto en octobre.

Lors de l'Assemblée Générale, les traditionnelles médailles ont été remises :

Médailles d'argent : Annie Rault, Nadine Alexandre et Sylvain Jérôme

Médaille d'or : Martine Fribourg

Goutte en verre : Alain Fausot

A noter : prochaine Assemblée Générale le dimanche 06 mars 2016 à 11h.



L'Association des Parents d'Élèves



Le nouveau bureau de l'APE est composé de :

Le bureau se compose de Carine MARCHAL présidente, Aurélie JONNIER vice-présidente, Anne Héléne CLERC trésorière, Laetitia PALDOF vice trésorière, Anne DERATS secrétaire, Hanane CHERFAN vice- secrétaire, Christelle MERCELOT membre de droit, sans oublier tous les membres actifs et tous les parents venant nous aider lors de nos manifestations.



L'Association des Parents d'Élèves se compose de parents bénévoles ; pleins d'idées et motivés, qui offrent tout au long de l'année scolaire des manifestations pour les enfants et pour les grands.

Les différents projets des écoles maternelle et primaire peuvent être financés grâce à l'argent récolté tout au long de l'année.

Nos manifestations 2016 :

- Carnaval 5 Mars 2016
- Chasse aux œufs 19 Mars 2016
- Fête des écoles 25 Juin 2016
- Assemblée Générale 14 Septembre 2016
- Loto 20 Novembre 2016

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, même ponctuellement !

Retrouvez nous sur notre page Facebook : [APE Saint Léger sur Dheune](#)

Votre contact :

Carine MARCHAL, présidente : apestleger@gmail.com

Nos financements
à hauteur de 4 828 €

Pour des livres,
spectacles, bus
et voyages...



Bonne année scolaire à tous !

Toute l'équipe de l'APE



Association Les Amis de Saint Léger



L'association "Les Amis de St Léger" fondée en 2001 et dont le but est l'étude de l'histoire et du patrimoine de St Léger, continue de se développer. Après avoir enregistré l'adhésion de quatre nouveaux membres en 2014, elle a eu le plaisir, cette année, d'accueillir Annie Flamand et Marie-Andrée Chassigneux.

La thématique de travail privilégiée cette année étant le canal du Centre, plusieurs points furent étudiés : la vie et l'œuvre d'Emiland Gauthey, les projets de canal et la décision finale, la construction, l'exploitation commerciale et industrielle, la mise en valeur touristique, la gestion, le peuple du canal.

Pour faciliter l'exploitation et le suivi de nos travaux puis leur communication aux léodégariens, l'achat d'un vidéoprojecteur a été décidé.

Une conférence diaporama a eu lieu le vendredi 23 octobre dans la salle de réunion de la Communauté de Communes. Avec Jean-Claude Salingue à la vidéo, plusieurs thèmes ont été successivement abordés par les membres de l'association. Entrecoupée de documents historiques, d'anecdotes et d'intermèdes humoristiques ou chargés d'émotion, cette soirée a ravi un auditoire nombreux et attentif. Elle a été suivie, dans la salle de la mairie, rue du 8 mai, d'une exposition comprenant des maquettes de bateaux et d'une écluse, des objets de batellerie et de la vallée de la céramique, du matériel des laveuses, des cartes, des

plans et des photos, les samedi 24 et dimanche 25 octobre. On pouvait y admirer une exposition de timbres et de cartes postales prêtée par le club "Philat EG 71" de Chalon.

Afin d'enrichir les recherches entreprises sur Emiland Gauthey, et de passer une journée ensemble, nous avons organisé le 11 juin une sortie intitulée "sur les traces d'Emiland", et nous nous sommes rendus successivement à Givry, Barizy, Bissey sous Cruchaud, Tournus et Chalon. À Tournus, le restaurant "Le Bourgogne" nous a accueillis pour une pause gourmande.

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le samedi 16 janvier à 18 heures, dans la salle des mariages, l'adhésion est toujours de 5€.



Amicale Notre Temps



Réunissant ses adhérents de plus de 60 ans deux fois par mois, de septembre à juillet, dans la salle des mariages à la mairie, l'Amicale Notre Temps leur propose des excursions plus ou moins lointaines et repas au restaurant dans les environs.

Au programme cette année, deux destinations à la découverte de spécialités régionales et de paysages bien différents :

- le 24 juin, l'Auxois au nord de la Côte d'Or, avec la visite de la fabrique des fameux Anis de Flavigny à Flavigny sur Ozerain, une croisière sur le lac de Panthier et le canal de Bourgogne et la dégustation des liqueurs des Etablissements Joannet à Arcenant. Le copieux repas était servi dans un restaurant au bord du lac.
- le 2 septembre, la Bresse bourguignonne à Saint Germain du Bois et sa Maison de l'Agriculture Bressane pour explorer le temps aux travers des mutations techniques et économiques du monde rural, puis Navilly avec les "Quatre heures" au restaurant "Au Goujon Frétilant".

Les restaurants "À l'Heure des Saveurs" de Couches et "Le Guide de Marloux" de Germolles ont accueilli les membres de l'association pour les repas de printemps et d'automne.

La Présidente :
Marguerite BRIE
Tél : 03 85 45 43 56



54^{ème} congrès départemental de la FNACA à Blanzky...

Après le dépôt des gerbes au monument aux morts de Blanzky, 400 personnes ont assisté aux interventions et allocutions des parlementaires Christophe Sirugue et Jean-Paul Emorine, de Mmes Colette Beltjens et Carole Dabrigéon sous-préfète d'Autun.

Au cours de cette séance plénière, 51 diplômes d'honneur de la FNACA ont été remis pour les services rendus à la fédération avec fidélité et dévouement à la cause des anciens combattants en Afrique du Nord. M. Daniel Leriche figurait parmi les récipiendaires.



Scrabble : un jeu de grand-mères ?

Comme chaque année à cette saison, la Fédération Française de Scrabble communique les statistiques pour l'année écoulée. Sur le plan national on constate que le nombre de licenciés reste stable avec près de 20 000 joueurs.

On constate également que l'âge moyen des joueurs tourne autour de la soixantaine et ce avec une forte proportion féminine (4 fois plus que de femmes que d'hommes). De là à conclure que le Scrabble est une occupation typique de grand-mères, c'est un pas que l'on se gardera de franchir de crainte d'être agressé à coups de parapluies ou d'aiguilles à tricoter !

Au club de Saint Léger nous faisons le même constat quant à ces statistiques. En initiant l'an dernier les élèves du CM2 dans le cadre des activités périscolaires nous espérons amener vers nous des parents intéressés. Que nenni !

Nous lançons donc un appel aux personnes, jeunes et moins jeunes qui aiment les jeux de lettres. Et nous savons qu'elles sont nombreuses ! Nous savons aussi qu'il n'est pas rare de trouver dans les armoires de beaucoup de familles un jeu de scrabble (plus ou moins défraîchi, c'est vrai !). Par ailleurs beaucoup de personnes taquinent les jeux fléchés et autres mots croisés...

Alors est-ce la peur de franchir la porte d'un club qui retient ces amateurs ?

Il est vrai que si le jeu prend parfois des allures de sport, la grande majorité des joueurs ne voit dans le Scrabble qu'une activité de loisir. Il suffit de fréquenter les clubs et même les salles de tournoi pour voir que pratiquement tout le monde est d'abord et avant tout là pour s'amuser.

La plupart des joueurs se soucie peu de la compétition et du classement. On vient au club pour passer un bon moment, où l'on compte les points de la partie de Scrabble bien sûr, mais on vient aussi pour le plaisir de discuter de tout et de

rien avec les amis, autour d'un verre de l'amitié et de petits gâteaux. Soyons reconnaissants à ces humbles joueurs, voire aux grand-mères évoquées ci-dessus, ils contribuent à l'animation culturelle de leur ville ou de leur village tout en contribuant à un principe qui a hélas tendance à se dissoudre peu à peu : l'esprit associatif.

À une époque où l'on déplore un certain appauvrissement du vocabulaire la pratique régulière du Scrabble peut être un moyen de le faire évoluer tout en s'amusant.

Enrichir son vocabulaire, fortifier son orthographe, voilà ce qui constitue peut-être un des secrets du succès de ce jeu.

À Saint Léger, nous proposons deux séances par semaine dans une salle de la cour de la mairie (Salle de Musique).

Le jeudi à 14 H 15 et le vendredi à 20 H 15

Pour une somme très modique (5 €) on peut s'inscrire tout au long de l'année.

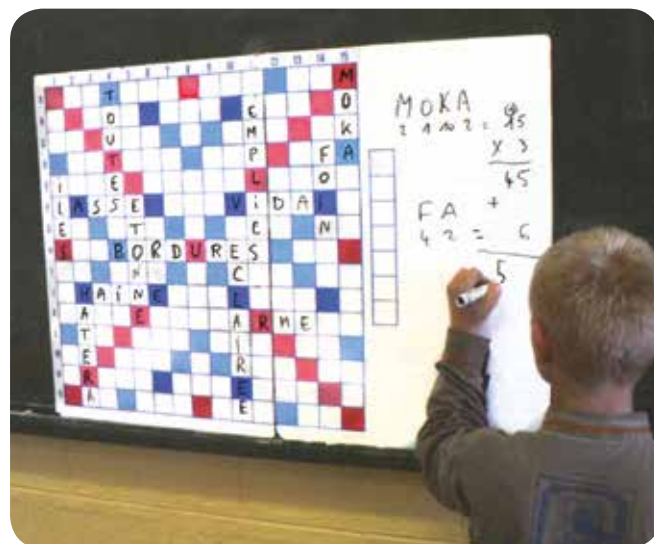
Pour se faire une idée, on peut venir aussi assister aux séances et cela sans aucun engagement. Soyez sûrs que vous serez bien accueillis.

Renseignements :

Yves DUMONT

Tél : 03 85 45 33 66

Mail : dumont.y@sfr.fr.



Comité des Fêtes

2015 : année pluvieuse pour les manifestations du Comité des fêtes :

- une foire du 1^{er} mai maintenant très réputée mais sous une pluie diluvienne qui a découragé même les plus mordus du chinage. Quelques exposants courageux ont bravé les intempéries mais c'est essentiellement dans la salle que s'est déroulée la journée.
- Le repas champêtre du mois d'aout qui n'avait cette année de champêtre que le nom puisque c'est encore une fois à la salle des fêtes que nous nous sommes retranchés. Toutefois les convives étaient au RDV et l'ambiance excellente assurée par Eddie et Paulo.
- Le salon des talents a réuni des artistes de toutes catégories, professionnels ou amateurs et a rencontré un beau succès.
- La soirée du 14 février avec les Tio Pepe bien que très réussie n'a pas eu le succès escompté malgré l'implication des membres du CF dans la décoration.

En 2016, le soleil sera au rendez-vous, nous l'avons réservé !

Le Comité des Fêtes, c'est aussi le service aux manifestations tel que le repas des anciens, la participation au téléthon, le service du repas des classes, la Retraite aux flambeaux, le traditionnel bal du 13 juillet, la fête de la musique ainsi que la fête de la Voie Verte.



Notre but depuis la création du Comité des Fêtes en 1959 est d'animer notre village, de partager des moments de fêtes et de convivialité, de vous rencontrer, de vous connaître.

Quelques plus jeunes sont venus nous rejoindre mais les effectifs sont en baisse, alors si vous avez le sens de la convivialité, envie de vous impliquer dans la vie de notre Commune, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec un vif plaisir, lors de l'AG qui se tiendra salle de la mairie le 23 janvier 2016.

Pour terminer tous les membres du comité des fêtes souhaitent rendre hommage à 2 personnages qui ont marqué l'association décédés cette année : Maurice Tortiller dit " Mimi" et Monsieur le Docteur Chamagne.

Contact :

cfsaintleger@aol.fr



Danse

Les danseurs et danseuses ont eu le plaisir de retrouver leurs professeurs Delphine Prost et Jérémey Pirello à partir du 14 septembre.

Les jeudis, des enfants dès 4 ans, des adolescents et adultes participent aux cours d'éveil à la danse et de Modern'jazz dispensés par Delphine.

"Jey", désormais bien connu au sein du village, quant à lui assure les cours pour les enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes, repartis sur des tranches horaires du lundi, mardi, vendredi.

Et maintenant, les membres du bureau et professeurs pensent déjà à l'organisation du prochain gala...

pour tout renseignement :

danse.stleger@gmail.com

Le bureau:

Présidente: Delphine MICHELOT

Trésorière: Valérie HUOT

Secrétaire: Anne FEVRE

Secrétaire adjointe: Stéphanie DELEY



Téléthon

Rejoignant la coordination de St Léger en 2014, les Aluziens et les Chamilliacois ont pu participer à différentes animations organisées dans leur village : circuit à vélo, randonnée pédestre, exposition de photos, concert de cors de chasse, dégustation de vin chaud "avec modération" et de gaufres, etc.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières : un chèque de 12 211 €, somme des bénéfices de toutes activités qui se sont déroulées d'octobre à décembre 2014, a été remis à la coordination départementale le 31 janvier 2015 à la salle Pierre Chamagne.

Les manifestations du Téléthon 2015 ont commencé le 11 octobre. Une balade matinale autour du Petit Trézy a rassemblé une soixante de personnes dont 13 enfants. À l'arrivée, vers midi, l'apéritif accompagné de cakes salés confectionnés par Josiane était offert. Le loto gourmand, organisé par les pompiers au profit du Téléthon s'est déroulé le 25 octobre : corbeilles garnies, lots de viande ou de volaille,

repas au restaurant et bouteilles de vin ont été distribués aux heureux gagnants.

Pour compléter le programme 2015 : randonnée nocturne et soupe à l'oignon, vente de brioches, balade en voitures anciennes, démonstrations des pompiers, lâcher de ballons, cours de Zumba, magie, chansons, décorations de Noël, tombolas, tartiflette et danse.

Un grand merci aux bénévoles des communes et des associations de Dennevy, St Gilles, Dracy lès Couches, Mazenay, St Sernin du Plain, Aluze, Chamilly et St Léger. Sans oublier les sponsors et les entreprises partenaires.



ASSL Foot

Créé en 1947, le club de football de Saint-Léger célébrera ses 70 années d'existence au printemps 2017.

Une longévité exceptionnelle, récompensée par l'accession de l'équipe fanion en Promotion de District à la fin de la saison dernière, ce qui représente un challenge inédit depuis bientôt trente ans !

Pour cette nouvelle saison, le bureau a été entièrement renouvelé et est composé d'une équipe rajeunie dont les objectifs sont de donner au club un nouvel élan, en le replaçant au cœur de la vie du village (d'une part grâce à des collaborations renforcées avec les associations et les commerçants locaux, d'autre part avec l'organisation de manifestations et animations plus nombreuses et de qualité), et en relançant un projet d'école de foot, condition sine qua non à la pérennité du club.

L'encadrement technique est assuré par des éducateurs qui disposent pour certains de diplômes fédéraux, notamment les entraîneurs des équipes seniors Fabrice Charolle et Denis Valantin.

Les jeunes pousses sont dirigées par Denis Valantin et François Lima, alors que les adolescents jouent en entente avec d'autres clubs en raison d'effectifs insuffisants cette année.

Les effectifs, eux, sont restés relativement stables comparés à ceux des années précédentes : quasiment une centaine de licenciés, dirigeants, éducateurs, arbitres et joueurs (du plus jeune âge jusqu'aux vétérans, eux aussi toujours présents) représentent le club. La principale nouveauté réside dans la création de deux

équipes féminines seniors, en entente avec le club de l'AS Mellecey-Mercurey, qui participent au championnat départemental de la catégorie.



Les missions pour cette saison 2015-2016 sont le développement de l'école de foot (prévu sur 3 ans) et l'amélioration des infrastructures, dues aux exigences du District en vertu de notre accession au plus haut niveau départemental. Quant aux objectifs sportifs de la saison 2015-2016, ils sont d'obtenir le maintien de l'équipe première en Promotion de District et de permettre à l'équipe réserve de jouer la montée à l'échelon supérieur, en deuxième division.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite au stade Roger Genot ou à nous suivre lors de nos matches à l'extérieur, que ce soit pour accompagner et soutenir vos enfants ou venir supporter nos équipes seniors qui en ont toujours besoin.



Le Judo en quelques mots :

Le Judo est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre.

Activité de détente et de plaisir, le Judo est une discipline basée sur l'échange et la progression.

L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le Judo est adapté à toutes les tranches d'âge. Il permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

*"Le Judo est l'élévation
d'une simple technique
à un principe de vivre".*

Jigoro KANO

Salle polyvalente

Saint Léger sur Dheune 71 510

Téléphone : 03 85 45 30 43

Site internet : www.as-saint-leger-judo.fr

	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Éveil Judo nés de 2010 à 2011		17 h - 18 h	
Judokas nés de 2007 à 2009		18 h - 19 h	17 h30 - 18 h30
Judokas nés de 2003 à 2006	18 h - 19 h		18 h30 - 19 h30
Judokas ados/adultes nés en 2001 et avant	19 h - 20 h30		19 h30 - 21 h15
Cours de ju-jitsu/judo loisirs Ados - Adultes		19 h - 20 h	



Gymnastique volontaire

Les 2 activités proposées depuis la rentrée de septembre 2013, la marche nordique et la Zumba®, ont maintenant leurs fidèles adeptes.

Elles viennent compléter les séances de gymnastique plus classique mais tout aussi dynamique du mardi et du jeudi.

Dominique pour la marche nordique et la gym du mardi, Bernard pour la gym du jeudi et Christelle pour la Zumba® coachent une centaine de licenciés.

Exercices physiques, d'assouplissement et de mémoire réunissent jeunes et moins jeunes en toute convivialité et bonne humeur. Les cours ont débuté en septembre mais il est toujours possible de s'inscrire, pour janvier 2016, le montant de la cotisation est adapté.

Sabine Montagnon qui a assuré bénévolement jusqu'en juin 2015 les cours pour les seniors, a pris sa "retraite". Avec douceur et patience, elle a su les rassembler, leur enseignant comment conserver muscles, souplesse et mémoire.

Les membres du bureau la remercient pour son dévouement et pour avoir contribué pendant plus de 20 ans à la vitalité du club.



Contacts :

Marie-Claude Roizot

Présidente 0648855362

Isabelle Guillemain

Trésorière : 0677205970

Le bureau:

- Marie-Claude ROIZOT, présidente (Nadine PAUTEL, suppléante)
- Isabelle GUILLEMIN, trésorière (Annie TORTILLER, suppléante)
- Bernard CHAPELLE, secrétaire (Monique POMMIER, suppléante)

Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers est une association formée par les sapeurs-pompiers du CPI.

Son but majeur est de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les sapeurs-pompiers actifs et retraités.

Tout au long de l'année, on retrouve l'Amicale à l'action dans de multiples activités :

- Actions sociales en interne (aide à ses membres ou à leurs familles, organisation de sorties avec les "anciens", repas, arbre de Noël...)
- Partie prenante au fonctionnement du CPI grâce aux bénéfices des calendriers et du loto (notamment achat de matériel, frais de déplacement lors des formations, prise en charge des frais lors de réceptions...)
- Participation à la vie associative locale (participation au Jumelage, Téléthon, Loto, "coup de main" aux autres associations)
- Participation à l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône et Loire. (UDSP71)



Notez dès à présent sur vos calendriers :

Samedi 6 février 2016 : Spectacle de Jeanpire et Balou à 20h30 (Réservation dès novembre à la Maison de la Presse et au Salon d'Hugo)

Dimanche 7 février 2016 : LOTO des pompiers !

Contacts :

Amicale des Sapeurs Pompiers
ZA Le Colombier
71510 Saint-Léger sur Dheune
03 85 45 47 12
info@pompiers-saint-leger.fr

En cette nouvelle année, un nouveau bureau a été élu :

- Yannick Vianello, Président
- Bernard Lucotte, Président d'honneur
- Emmanuel Girardon, Secrétaire
- Sarah Iwasuila, Vice-secrétaire
- André Marinot, Trésorier
- Véronique André, Vice-trésorière

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Léger-sur-Dheune en profite pour remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qu'elle leur réserve lors de la tournée des calendriers et pour le soutien qu'elle leur témoigne tout au long de l'année...

Le Président, Yannick VIANELLO

L'A.S.D

L'Association Sport Détente de Saint Léger-sur-Dheune créée en janvier 2005, compte cette année une trentaine d'adhérents.

Venez-nous rejoindre !
2 séances d'essai vous seront proposées

L'Association Sport Détente de Saint Léger sur Dheune créée en janvier 2005 compte cette année une trentaine d'adhérents.

Elle regroupe hommes et femmes majeurs désirant s'entretenir et garder la forme en organisant des activités telles que **volley, basket, foot, badminton, hockey, tennis de table, mini tennis** en privilégiant la convivialité et la bonne humeur.



L'ASD se réunit chaque mercredi de 20h à 23h à la salle polyvalente de St Léger. Une cotisation annuelle de 40 €

Composition du bureau :

Serge LALONDE - Président (03-85-45-40-95)
Guillaume LAGROT – Président adjoint
Michel BROWERS – Trésorier
Laurent ROUSSET – Trésorier adjoint
Olivier LAMBERT – Secrétaire
Michel POCHERON – Secrétaire adjoint

La Vague

Depuis au moins 1915 les Lédégariens fêtent la Vague des Classes.

Afin de perpétuer cette tradition, les classards en 5, se sont retrouvés le samedi 13 juin 2015, à la Salle Pierre Chamagne, pour partager un bon repas dans la joie et la bonne humeur.

Le Bureau organisateur vous donne rendez-vous dans 10 ans !



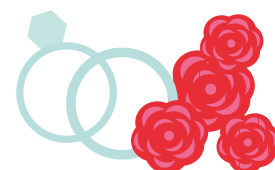
Naissances :

ALEXANDRE Jules, 7 mai 2015
 DEMAIZIERE Méline, 23 septembre 2015
 LUQUET Maëlyne, 19 août 2015
 MELE Mathilde, 13 mai 2015
 NORET Ilyanis Gérôme, 8 août 2015
 PELLETIER Elise Gabrielle Germaine, 17 août 2015
 ROLAND Dylan Johan Quentin, 19 mai 2015
 TERRIER Lizée Christiane Cosima, 30 août 2015
 CONEJO Léni, 9 novembre 2015
 BAULAND Flora Lisa, 13 novembre 2015
 GIRARD Philémon Jacques Michel, 22 novembre 2015



Mariages :

DORIER Mickael René Gaston et FERREIRA Laetitia Laura, 20 juin 2015
 KUSIAK Laurent Wladislaw et AICHI Corinne Zourhra, 14 août 2015
 LACROIX Jérôme René et COLLIN Elodie, 15 août 2015
 MANTEAUX Pierre-Luc Marie Bernard Félix et BETTAOUI Nassima, 6 août 2015
 NECTOUX Véronique et NOËL Laurent Robert, 23 mai 2015



Le Docteur Pierre Chamagne

Maire honoraire de notre commune, il nous a quittés le 2 octobre 2015. Médecin généraliste, pendant 40 ans de 1947 à 1987, et Maire de 1959 à 1983, il a exercé ces fonctions avec dévouement et discrétion. Sans doute sa vocation de médecin explique-t-elle cette marque particulière qu'il a donnée à la fonction de Maire. Parmi toutes les actions qu'il a réalisées avec ses conseillers municipaux, on notera particulièrement :

La poursuite des travaux des syndicats : des eaux, d'électrification, et le début de l'assainissement de la commune. La réalisation de logements sociaux et les premiers lotissements communaux.



L'aide à l'implantation de nouvelles industries : PRL, SIVAD, Ets NOMBLOT, chemiserie, lunetterie...

L'activation d'associations dont le comité des fêtes avec le banquet des anciens.

Le Jumelage avec nos amis Belges dont il a signé la première charte en 1967 et auquel il a participé pleinement en tant que "citoyen jumelé" et bien sûr en sa qualité de Maire. D'ailleurs, lors de ses discours, il terminait souvent par ces mots "je suis fier de mon bébé". Et enfin, La construction de la salle polyvalente qui porte à jamais son nom.

Décès :

BOUVET Suzanne, 29 mars 2015
 BRIÉ Paul Gabriel, 18 juillet 2015
 BROCHOT André, 26 juillet 2015
 CHAMAGNE Pierre Léon Marie Paul, 2 octobre 2015
 CHEVALIER Yvonne Jeanne, 11 janvier 2015
 CORBEL Louis René, 10 avril 2015
 DESFONTAINE Jean Marie André, 14 septembre 2015
 DOYEN Alfred Jacques Raoul André, 21 juin 2015
 FOULARD Edmond Jean Marie Georges, 17 mai 2015
 FRIBOURG Gilbert Gabriel, 24 janvier 2015
 GENETIER Michaël Jean Dominique, 29 août 2015
 GIRARD Pierre, 23 janvier 2015



GUICHARD Jeannine Joséphine, 14 août 2015
 LIMORTÉ Jocelyne Gabrielle Andrée, 17 mars 2015
 MEUNIER Renée Marguerite Marie, 19 janvier 2015
 MOULIN Robert Claude Marcel, 4 octobre 2015
 MULLENBACH René Roger, 11 octobre 2015
 PETIT Andrée Henriette, 20 février 2015
 PUJIA Dominico, 24 janvier 2015
 ROLAND Dylan Johan Quentin, 10 août 2015
 TARTRE Bernard Germain, 11 juillet 2015
 TORTILLER Maurice Joseph, 15 mars 2015
 FRIBOURG André René Gabriel, 11 novembre 2015
 TERRET Michel Eugène Henri, 22 novembre 2015

Manifestations publiques

Salle polyvalente :

9 janvier	Commune	Vœux du Maire
17 janvier	Amicale Notre Temps	Loto
23 janvier	ASSL Foot	Loto
6 février	Amicale des Sapeurs Pompiers	Soirée avec humoriste
7 février	Amicale des Sapeurs Pompiers	Loto
13-14 février	ASSL Foot	Brocante
20 février	Société de chasse	Loto
5 mars	Asso parents d'élèves	Carnaval des enfants
12 mars	UNAF 71	Loto
19 mars	Comité des Fêtes	Salon des talents
1er mai	Comité des Fêtes	Puces
28 mai	CDSL (danse)	Gala
18 juin	Judo Club	Clôture Saison
24 juin	St Léger (derrière salle polyvalente)	Spectacle de la salle Jean Genet
25 juin	Ecoles	Fêtes des Ecoles
2 juillet	Comité de Jumelage	Dîner concert
13 juillet	Commune	Feux d'artifice
13 juillet	Comité des Fêtes	Bal
19-20-21 août	Jumelage en Belgique	
28 août	Comité des fêtes	Repas champêtre
1 octobre	Amicale Don du Sang	Amicale Don du Sang
9 octobre	Téléthon	Rando
16 octobre	Commune	Banquet des anciens
23 octobre	Téléthon	Loto
6 novembre	Comité de Jumelage	Loto
20 novembre	Asso Parents d'Elèves	Loto
4 décembre		Téléthon
16 décembre	Ecoles	Arbre de Noël

Salle des mariages :

16 janvier	Amis de St Léger	Assemblée Générale
23 janvier	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
29 janvier	Comité de Jumelage	Assemblée Générale
6 mars	Amicale Don du Sang	Assemblée Générale
14 septembre	Asso Parents d'Elèves	Assemblée Générale

Salle CCMV :

16 janvier	Amis de St Léger	Assemblée Générale
------------	------------------	--------------------

Fêtes plein air :

19 mars	Asso Parents d'Elèves	Chasse aux œufs
15 mai	ASSL Foot	Tournoi
17 juin	Commune	Fête de la musique
22 juillet	Commune	Marché nocturne
28 août	Pêche	Concours

Collecte de sang :

8 janvier	Après-midi	9h00 - 12h30
4 mars	Matin	9h00 - 12h30
7 octobre	Après-midi	15h30 - 19h30
9 décembre	Après-midi	15h30 - 19h30

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Téléphone : 03.85.45.31.72

Fax : 03.85.45.35.20

Mail : mairie@stlegerdheune.fr

Ouvert au public : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Ouverture tardive le mardi jusqu'à 19 h

Site internet : www.stlegerdheune.fr



RELAIS DE SERVICES PUBLICS :

7 rue Thernaud - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03.85.87.61.22

Mail : ccmv-rsp@orange.fr

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

Permanence de l'assistante sociale sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE :

20 rue du 8 mai 1945

71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03.85.45.47.02

Mail : bibliotheque@stlegerdheune.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

Samedi de 10 h à 12 h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS ET DES VIGNES :

7 rue Thernaud

71510 Saint Léger-sur-Dheune

Mail : ccmontsetvignes@orange.fr

Site internet : www.cc.montsetdheune.fr

GENDARMERIE :

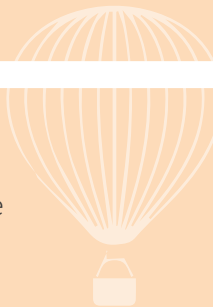
9 clos de la Gatosse

71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03.85.98.94.40

Accueil : Lundi de 14 h à 18 h

Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h



DÉCHETTERIE :

Du 1er avril au 30 septembre :

le lundi de 13 h 30 à 18 h 30

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h

Du 1er octobre au 31 mars :

Le lundi de 13 h 30 à 17 h

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Jeudi : fermé toute la journée



ENVIRONNEMENT :

Collecte des déchets :

Ramassage des déchets recyclables (sacs jaunes) :

Vendredi matin des semaines paires de 6 h à 13 h

Ramassage des ordures ménagères :

Vendredi de 6 h à 13 h

Rappel : en dehors des périodes de ramassage, les conteneurs à ordures et les sacs jaunes ne doivent pas encombrer le domaine public.





L'équipe municipale
de **Saint-Léger-
sur-Dheune**

vous présente ses meilleurs vœux

pour cette **nouvelle année**

2016

